

**CRITERES PERMETTANT
D'APPRECIER L'INTERET LOCAL DE L'ASSOCIATION
AU VU DES ENJEUX DU TERRITOIRE ET DE LA MUNICIPALITE**

I. LE NOMBRE DE PERSONNES IMPACTEES

Nombre d'adhérent(e)s

II. LE DYNAMISME ASSOCIATIF

La participation à la vie locale

L'association s'inscrit dans des dynamiques locales, notamment manifestations municipales.

La coopération inter-associative

L'association fait un effort de partenariat et/ou de coopération inter associative.

Le rayonnement (image et notoriété pour la ville)

L'association met en place des événements sur la commune
L'association participe à faire connaître la commune à l'extérieur de la ville grâce à ses résultats sportifs, à l'exportation de ses expositions, spectacles etc

L'innovation

L'association a fait preuve d'innovation, de créativité, par exemple avec de nouvelles activités.

III. LA QUALITE DE GESTION DE L'ASSOCIATION

La qualité de la gestion financière de la subvention

Gestion saine. La gestion de l'association est pertinente et transparente.

La diversité des financements

L'association a su mener, a su chercher d'autres financements pour mener à bien ses projets. La pérennité de l'association ne dépend pas du seul financement municipal (pluralité des financements, dont financements extérieurs, participations financières des adhérents)

La pertinence des projets

Le projet présente un intérêt local et la situation financière de l'association (ex : trésorerie raisonnable) justifie une demande de subvention. ex : manifestation exceptionnelle